



ADAM BULLETIN de LIAISON Octobre 2020 – n° 34

Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis.
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT SAINT- MARTIN

Le mot du président 2020

par Nicolas Campet

Voilà l'automne et déjà la dixième édition de la **Fête des abeilles, du miel et de la nature** qui a lieu samedi 3 et dimanche 4 octobre. À l'occasion de ce dixième anniversaire, une fois encore, saluons l'engagement de la mairie de Montbonnot pour cette initiative et bien d'autres – dont le soutien envers notre association - en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement !

Outre les nombreux exposants, les animations et ateliers, le programme prévu est toujours aussi riche et prometteur :

- le samedi 3 à 16h : conférence sur le thème "**Crise énergétique – crise climatique : comment agir localement et efficacement ?**" par Benoît Lemaignan, ingénieur spécialiste énergie et climat.
- le dimanche 4 à 16h : projection du film "**Recettes pour un monde meilleur – Mieux manger pour changer le futur**" (2020, 70 minutes) de Benoît Bringer, journaliste d'investigation, Prix Pulitzer avec l'équipe des *Panama Papers*.
- et également les démonstrations d'extraction de miel réalisées par des apiculteurs de notre association.



Comme chaque année, A.D.A.M. disposera d'un stand et nous serons ravis de vous y accueillir tout en respectant les gestes barrières dans ce contexte si particulier de pandémie.

Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à notre échelle à la préservation de la biodiversité.

Vive la fête des abeilles, du miel et de la nature 2020 !

Abeille butineuse ramenant du pollen © PLL ADAM

Sommaire

- Le mot du président
- Conduite du rucher
- Brèves de rucher
- Sur l'agenda d'A.D.A.M. et pour nous contacter

Conduite du rucher : recommandations pour l'automne

par Bruno Colladant

Après les récoltes de cet été, le plus souvent meilleures que l'an dernier, et les mesures de lutte contre le varroa que chacun-e met en œuvre dans les ruchers avec le soutien et l'accompagnement de notre association, il convient de bien préparer la période hivernale pour préserver la bonne santé de nos colonies.

- 1- **PRÉPARATIFS POUR L'HIVERNAGE** : Visiter les colonies, s'assurer de la présence de la reine, vérifier l'état des provisions, contrôler les chutes de varroas, réunir la colonie à une voisine si elle est orpheline ou si la population n'occupe pas au moins quatre rayons, si besoin mettre des partitions isolantes en rive...
- 2- **PROVISIONS** : Pour évaluer ce qu'une ruche possède en miel, on peut peser la ruche. Une ruche Dadant complète doit peser environ 40 Kg pour espérer que la colonie passe l'hiver dans de bonnes conditions. À noter qu'un rayon entièrement plein sur les deux faces représente 4 kg de miel. S'il est nécessaire de nourrir, il faut donner un sirop épais (10 kg de sucre dans 6 litres d'eau + 1 ou 2 kg de miel). La consommation d'une ruche moyenne s'élève à 16 ou 18 kg de miel de mi-septembre à fin avril.
- 3- **POLLEN** : La ponte recommence en hiver avant que les abeilles puissent sortir. Le pollen étant un des éléments de la nourriture des larves, il faut veiller à ce qu'au moins un des rayons en contienne une grande quantité.
- 4- **DERNIÈRES OPÉRATIONS** : Les ruches sont mises en quartier d'hiver courant octobre. Il faut garantir la colonie du froid, veiller à ce que le renouvellement d'air dans la ruche se fasse convenablement et nettoyer une dernière fois le plateau. On peut poser une matière isolante entre le couvre-cadre et le toit, jamais directement sur les cadres. Une ruche mal isolée passera l'hiver, mais la consommation de la colonie sera plus forte. Les ruches doivent être relevées par l'arrière avec leur plateau afin que les eaux de condensation s'écoulent par l'entrée. Les plateaux grillagés doivent être fermés avec une plaque. Placer une grille d'entrée pour empêcher l'intrusion de prédateurs. On peut aussi installer un filet anti-oiseaux pour protéger la ruche des pics-verts.

5- **CONCLUSION** : L'hivernage dans notre région ne présente aucune difficulté. Les pertes sont dues avant tout à une insuffisance de nourriture ou à une nourriture liquide administrée trop tardivement, puis souvent à une insuffisance d'aération, à une absence de précautions contre le froid, à un traitement d'automne contre le varroa insuffisant (10 semaines pour le traitement à l'APIVAR) et enfin, à des visites intempestives pendant les froids. Le rapide développement d'une colonie au printemps dépend dans une grande mesure de la façon dont elle a hiverné car ce ne sont pas des abeilles fatiguées qui peuvent réaliser un bon élevage de couvain.

Brèves de rucher : non au retour des néonicotinoïdes...

par Pierre Le Loarer

Depuis l'annonce du gouvernement de modifier la loi sur la biodiversité votée en 2016 (qui interdisait l'usage des néonicotinoïdes à partir du 1^{er} septembre 2018 avec néanmoins déjà des dérogations jusqu'au 1^{er} juillet 2020) en ce qui concerne l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes pour autoriser exceptionnellement ces produits en enrobage de semences (notamment sur la culture des betteraves qui souffriraient cette année de la jaunisse transmise par des pucerons), **toute la presse apicole** (*L'Abeille de France & l'Apiculteur*, *Abeilles et Fleurs*, *La Santé de l'abeille*), **les syndicats d'apiculture et associations** en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable (telles que *Agir pour l'environnement*) sont **vent debout contre ce 'retour des néonicotinoïdes'** dont le projet de modification de la loi doit être débattu à l'Assemblée nationale les 5 et 6 octobre prochain.

Selon les défenseurs du projet, les betteraves sucrières étant récoltées en première année de culture avant leur floraison et donc celles-ci n'étant pas butinées, les abeilles et autres insectes butineurs ne seraient pas impactés lors du butinage floral par ces néonicotinoïdes puisqu'il ne peut y avoir de butinage à ce stade.

À l'inverse, les défenseurs de l'interdiction des néonicotinoïdes et leur refus de toute dérogation (néanmoins prévue par les États membres de l'Union européenne dans les textes réglementaires de l'interdiction de l'usage des néonicotinoïdes) – dont les scientifiques de la *Task-force mondiale sur les pesticides systémiques* – considèrent que les risques demeurent car les agriculteurs traitent préventivement même en l'absence de pucerons ravageurs et surtout le traitement d'enrobage des graines a des conséquences sur la biodiversité car ces molécules toxiques à faible dose persistent longtemps dans les sols (450 000 hectares seraient impactés). En outre, certains pucerons (tels que le puceron vert du pêcher) auraient déjà développé des résistances aux néonicotinoïdes – qui s'infiltrent partout – et le butinage de leurs exsudats pourra provoquer les mêmes intoxications d'insectes butineurs. Tout ceci sans compter tous les risques de contamination environnementale (y compris les nappes phréatiques) et ses conséquences sur la biodiversité et la santé humaine.

Derrière ce projet de modification de la loi proposé sans étude d'impact suffisamment poussée (car prédomine le discours des lobbies agrochimiques et agricoles betteraviers), ce sont deux modèles d'agriculture qui s'opposent : celui de l'agriculture productiviste (dont la filière betteravière) et ses enjeux économiques et celui d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine.

Après *Abeilles, gardiennes de notre avenir : de la prise de conscience à la protection* de Paul Fert, avec une préface d'Hubert Reeves (éditions Rustica, 2017) qui rappelait la nécessité et l'importance de protéger les abeilles pour préserver la biodiversité et sauvegarder le monde de demain, aujourd'hui dans ce contexte de remise en cause de l'interdiction des néonicotinoïdes, vient de paraître aux éditions Quae *Un avenir pour nos abeilles et nos apiculteurs* par Vincent Albouy, entomologiste amateur et ancien attaché au laboratoire du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, et Yves Le Conte, apiculteur amateur depuis son enfance et directeur de recherche au centre INRAE d'Avignon, tous deux auteurs de nombreux ouvrages Cet ouvrage (septembre 2020, 168 p.) prolonge et complète les analyses et réflexions initiées dans leur précédent livre, *Nos abeilles en péril*, paru en 2014 et réédité en 2019. Soulignons la volonté manifeste des auteurs de **proposer des solutions** qui tiennent compte des situations locales et des problèmes posés (sortir de l'impasse des traitements anti-varroa, revoir les méthodes d'évaluation des pesticides, organiser la coexistence agriculteurs-apiculteurs) **pour développer une apiculture durable qui sera celle du futur.**

Sur l'Agenda 2020 d'A.D.A.M.

Prochaines réunions du C.A. : 1^{er} jeudi de chaque mois à 19h, salle des ateliers associatifs de la mairie de Montbonnot.

Contact par courriel à : bulletin@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr

Site Web : <http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr>

Initiation à l'apiculture : renseignements auprès de :

Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01.

Animation dans les écoles : renseignements auprès de :

Gilles DAGAND 06 99 21 38 35.

Pour nous contacter

Association A.D.A.M., Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 Montbonnot Saint-Martin

Président : Nicolas CAMPET

Vice-Président : Hugues LORTAT-JACOB,

Secrétaire : Marjorie CAMPET

Secrétaire adjoint : Dominique LADREYT

Trésorier : Michel CAZAL

Trésorier adjoint : Robin MICHEL